



Editorial

L'égalité en Ville



Martine Sumi-Viret
conseillère
municipale

La politique locale joue un rôle majeur dans l'organisation et la gestion sociale par sa proximité avec les citoyens et les citoyennes : allocation de son budget, aménagement du territoire, mise à disposition de services publics, infrastructures. Les décisions de la Ville de Genève ont donc des incidences directes sur notre qualité de vie et ce très différemment selon que l'on est un homme ou une femme.

Or les budgets sont formulés de façon à répondre aux besoins de toutes et de tous de manière uniforme, apparemment neutre, sans distinction, ignorant que les résultats seront différents selon si l'on est un homme ou si l'on est une femme. L'un des objectifs du budget est en effet de garantir la redistribution des richesses et des ressources. Or, on peut constater qu'actuellement il participe encore à la transmission et à la reproduction des préjugés sexistes. Le budget pourrait tout au contraire être un levier fantastique pour agir sur les inégalités. La distribution équitable des ressources entre hommes et femmes doit devenir un objectif politique central, le genre demeurant l'un des axes d'inégalité les plus persistants.

La Mairie de Milan a créé un service pour aider les femmes à revenir sur le marché de l'emploi après une interruption d'activité. Depuis, le service a réinséré plus de 2 200 femmes en cinq ans. A Helsinki en Finlande, les personnes voyageant avec des petits enfants en poussette sont libérées de tout paiement. Avec cette politique, les mères mais aussi les pères, la famille au sens large, sont encouragés à utiliser les transports collectifs. La ville de Montréal a instauré un programme «*femmes et ville*» pour lutter contre l'insécurité des femmes. Quatre fois plus de femmes (60 %) que d'hommes (15 %) disent avoir peur de se promener seules dans leur quartier le soir. «*Frauen-Werk-Stadt*» est un projet à Vienne destiné à prendre en considération les besoins des femmes dans la conception de l'urbanisme et des logements. Une partie de la ville a été sélectionnée pour être dessinée exclusivement par des femmes architectes qui ont pensé des appartements destinés aux personnes âgées.

Ce numéro de Causes Communes est consacré à la question de l'égalité entre les femmes et les hommes. Nous vous invitons à découvrir les politiques menées en Ville de Genève et les propositions des socialistes dans ce domaine. L'égalité passe par des actions concrètes, mais aussi symboliquement fortes, dans les domaines de la politique familiale, de l'économie, des droits politiques et de l'urbanisme. La Commune a un vrai rôle à jouer !

Georges Haldas, le regard du poète sur l'Euro 2008

Fête ou fossoyage du football ?

Né en 1917 à Genève, Georges Haldas est poète, essayiste, critique littéraire mais avant tout auteur de nombreuses chroniques. Etiqueté homme des cafés et du football, il s'exprime, à l'heure du grand spectacle de l'Euro 2008 contre les dérives du sport business et de la marchandisation excessive de pans entiers de la société et des hommes eux-mêmes. Plaidant pour un humanisme et une défense de la justice sociale, il attire notre attention sur les enjeux réels de la société d'aujourd'hui par le détour du football.

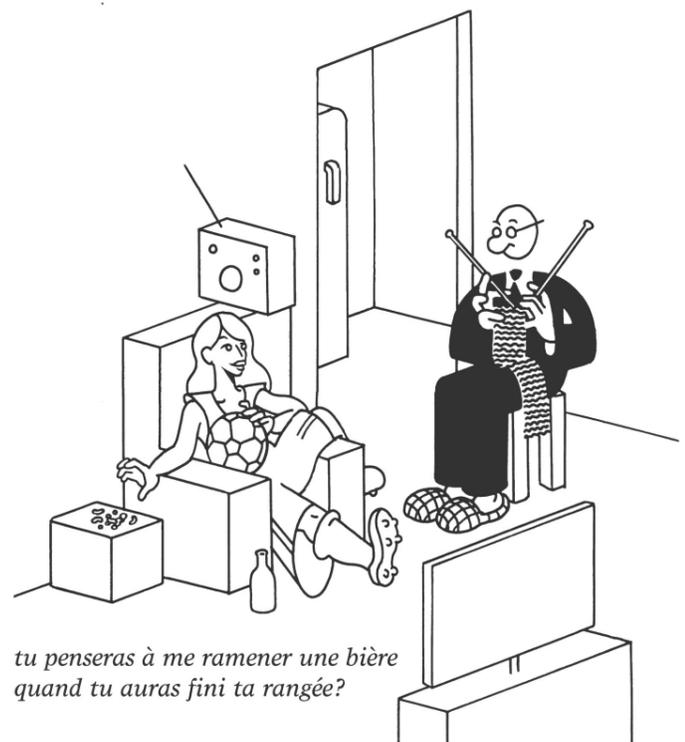
Propos recueillis
par Sylvain Thévoz

Le football ? C'est devenu une pure histoire d'argent. Il est à l'image de la mondialisation, où l'argent domine l'ensemble de la société. Voyez les scandales des banques, les salaires que se paient les dirigeants des grands complexes pharmaceutiques. C'est monstrueux. Nous voyons des gens gagner des millions en une année, et ce n'est plus possible.

Alors comment voulez-vous que dans une société soumise entièrement à l'argent, le football y échappe ? Les joueurs sont comme du bétail. On en viendra bientôt à ce qu'un type joue une semaine dans un club et la semaine suivante dans un autre. Il y a là une déperdition du sentiment de l'équipe qui avait une âme et un corps, parce qu'elle défendait une appartenance au quartier, à une classe, une idée. Maintenant, les joueurs ne défendent plus que leur porte-monnaie.

Le football est vraiment devenu une sorte d'opium du peuple. Les gens restent en carafe devant leur petit écran et quand ils voient jouer une star, ils ne se demandent pas d'où viennent les millions. C'est scandaleux et disproportionné par rapport aux personnes engagées qui font des recherches intéressantes, donnent leur vie pour des luttes importantes.

Concernant les équipes nationales, puisque c'est d'elles qu'il s'agit pour l'Euro 2008, tant que les joueurs appartenaient à des clubs nationaux, le football était représentatif d'une certaine psychologie. Les Allemands avaient un football industriel, les Français attaquaient beaucoup et marquaient peu. Le réalisme des Italiens, sous une apparence romantique et de furia, se retrouvait dans le catenaccio, style de défense d'une rigueur



tu penses à me ramener une bière quand tu auras fini ta rangée?

© aloys

absolue. Ainsi, l'histoire du pays s'inscrivait dans le football. La Suisse, historiquement petit confetti démocratique au milieu des grandes puissances, avait l'habitude de se défendre. Le réflexe de défense, pour la cohésion du pays, était vital. C'est pour cela qu'il y avait des arrières et des gardiens fabuleux. On pavait chaque fois que l'on marquait un but, car c'était tous les deux ans !

Or, si tous les joueurs deviennent interchangeables, quels intérêts psychiques ont-ils à lutter, hormis celui d'honorer leur paie ? Ils deviennent des mercenaires, rien de plus, et nous, tout comme eux, nous en payons le prix, celui de la dérive du sport argent et du sport spectacle sans limites.

Points forts

Agenda / Cause toujours	p.2
Actualités municipales	p.3
Débats: Genre en question	p.4
Débats: La parité, comment ?	p.5
Grand Angle: Troubles dans le genre	p.6
Comme une cause: L'association Aspasia	p.7
Portrait: Maria Roth-Bernasconi	p.8

Campagne



AGENDA

LES 8, 11, 12 ET 15 JUIN
« MÉMOIRE(S) D'UN PARC,
PAROLE AUX FEMMES »

Spectacle itinérant au parc des Bastions, Genève, à 18h

La gloire des hommes a toujours été perpétuée par des bustes, des statues, des plaques de rue ou des monuments. Les lieux de mémoire des femmes sont encore à découvrir et à créer... Quel rôle jouent-elles dans le patrimoine historique ?... Et aujourd'hui, dans l'espace public ? Nous vous proposons donc un autre regard, en nous appuyant sur des biographies de femmes genevoises du 19^e siècle.

Réservations et renseignements:

www.femmestour.ch ou
sabine.lorenz@worldonline.fr

En cas de pluie : renseignements au
076 252 92 75

MARDI 10 JUIN: 12H15 - 13H45

COMÉDIE DE GENÈVE salon sur le thème: « CE QUI EST SCANDALEUX DANS LE SCANDALE, C'EST QU'ON S'Y HABITUE »
S. de Beauvoir.

Discussion informelle ouverte à tous et toutes dans l'esprit des Salon d'antan

Plus d'information: www.comedie.ch

MERCREDI / JEUDI 18-19 JUIN

« COLLOQUE DE CLÔTURE DES ÉCOLES DOCTORALES EN ÉTUDE GENRE »

Uni Mail, Université de Genève,
Bld du Pont d'Arve 40

Renseignements et inscriptions:

Jusqu'au 2 juin, sur
elijah.Strub@unibas.ch
et sur www.gendercampus.ch

JUSQU'AU 29 JUIN 2008

« L'UNION DES PAYSANNES ET FEMMES RURALES GENEVOISES (UPFG) vous informe de leur présence ! »

Sur ce stand, des sandwiches « haut de gamme » à la terrine de bison, terrine de campagne ou au poivre vert, au raisin ainsi que de la friture de féra du lac - des salades variées, assiette froide de charcuterie du terroir, le tout accompagné de délicieux vins genevois.

Vendredis et samedis de 11h à 24h et jusqu'à 2h00 dans la « fan-zone » de l'EURO sur la Plaine de Plainpalais.

Etonnant, non ?

« Tous les socialistes du monde, sauf les socialistes suisses, s'efforcent d'inciter les gens à rester sur le marché du travail », se lamente, à propos de l'initiative syndicale pour une retraite flexible, le président de la Confédération, Pascal Couchepin.

Arrête Pascal, on va finir par nous prendre pour des socialistes de gauche...

Ecole à la carte... de crédit !

Que met-on sous « libre choix » de l'établissement scolaire: « libre marché » ou « apartheid »?



DR

Silence! On tourne (pas)...

Le Programme alimentaire mondial (PAM) a qualifié l'augmentation des prix alimentaires, qui pourrait frapper durement quelque 100 millions de personnes dans le monde, de « tsunami silencieux ». Si ce tsunami reste silencieux, c'est sans doute que, contrairement à celui qui fit si grand bruit il y a quelques années, il ne frappe aucun touriste, mais seulement des indigènes. Et l'indigène, c'est pas dommage. Et ça meurt en silence. Hors champ des caméras de télé.

La minute de vérité: udé...sexiste!

Les femmes sont « plus sensibles que les hommes » et donc « moins aptes à se voir confier des postes exposés » (Christoph Blocher).

Eveline Widmer-Schlumpf a dû rigoler...

Théorie de la relativité

« L'UEFA est une association à but non lucratif », déclare, sans rire, son président, Michel Platini dans *Le Matin bleu* du 30 avril...

Le but n'étant pas le chemin, ça doit expliquer que cette association sans but lucratif peut quand même satisfaire son goût du lucre.

.erde à .ark .uller

L'Association suisse des cafetiers a préconisé de rendre payant l'usage des chiottes des bistrotiers par ceux qui en usent sans consommer au bistrot, pendant l'Euro 2008, autour des stades et des « fan-zones » du genre plaine de Plainpalais. Il est vrai que l'Euro 2008 va faire chier beaucoup de monde.



DR

Pas de sots profits

En plus des travailleurs mobilisés par leurs patrons, avec la bénédiction du canton (et les soupirs des syndicats) pour l'ouverture vespérale et dominicale des magasins, l'Euro 2008 va mobiliser des bénévoles.

Même pas payés, ceux là, pour assurer notamment l'accueil, la prise en charge, le transport des invités... Si on payait cette main d'œuvre, on devrait déboursier une vingtaine de millions de francs, soit moins de 1,5 % des recettes estimées de l'Euro.

Des clopinettes, quoi. Mais on ne va tout de même pas écorner ces recettes pour payer des gens qu'on peut employer à l'œil...

Ma petite entreprise...

DEBALLONNEZ LA RADE



CREVEZ LA BAUDRUCHE

DR

A Genève, l'un des heureux bénéficiaires des millions pompés dans les caisses publiques pour financer les à-côtés de l'Eurofoot est un député radical, Frédéric Hohl, mandaté et financé à hauteur d'un million par le canton (plus 400 000 de la Loterie romande et 1,2 million de l'UEFA), sans compter la prise en charge par l'Etat et la Ville de la sécurité, des transports, de la voirie et de l'accueil. C'est la société du député, Nepsa, qui organise les festivités de l'Eurofoot à Genève, c'est la société d'un associé de Hohl, l'APSA de Patrick Abegg qui vendra les boissons, et c'est la société Skynight, dont le patron est Christian Kupferschmid, un autre associé de Hohl, qui s'occupera de la technique. On reste entre copains.

Le juste prix

Le Tribunal fédéral a confirmé la condamnation à 1 000 balles d'amende infligée à un commerçant qui avait lancé « vaffanculo » à un officier des poursuites. Auparavant, le même Tribunal fédéral avait confirmé une amende de 200 balles infligée à une femme qui avait traité de « salope » une rivale amoureuse et annulé une amende infligée à un homme qui en avait traité un autre de « connard ». La rareté créant la valeur, on devrait donc considérer qu'il y a infiniment plus de connards que de salopes, et cinq fois plus de salopes que d'enculés. Quant aux enculeurs de mouches, leur recensement se poursuit. A la loupe. Poétique.

Foi de poulet

Le port d'un matricule par les poulets poserait un énorme problème matériel : où le mettre, le matricule, sur le poulet ? s'interroge gravement le commandant de la gendarmerie, Cudré Mauroux, dans la « Julie » du 21 avril. Et ben, il y a en certainement certains qui savent où vous pouvez vous le mettre, votre matricule...

Les bons conseils de Charlie

Sur un petit nuage vert-de-gris après la réélection de Zavatta, l'avocat libéral Charles Poncet a suggéré un programme au Procureur général : « maintenant, il ne reste plus qu'à construire des prisons »...

... Poncet soigne ses clients...

LEg*alité

La Ville affiche sa volonté

Le 14 juin est une date symbolique. Elle célèbre la grève des femmes qui secoua la Suisse en 1991. Elle est l'occasion de rappeler les progrès effectués en matière d'égalité mais surtout les lacunes à combler.

Sandrine Salerno,
conseillère administrative

Un processus inachevé

Le WEF dans son rapport annuel sur l'égalité classe la Suisse au 40^e rang mondial sur 115 pays. Il observe notamment que la Suisse est l'un des rares pays industrialisés où l'égalité est loin d'être réalisée en ce qui concerne la rémunération et l'accès au marché du travail qualifié. A titre d'exemple, à Genève, il reste encore 9% de différence salariale entre les femmes et les hommes pour un travail égal.

Le rôle des communes

Dès lors, force est de constater que le travail des autorités municipales est essentiel. En effet, ces dernières constituent les sphères de gouvernance les plus proches de la population. Elles représentent les niveaux d'intervention les mieux placés pour d'une part, combattre la persistance et la reproduction des inégalités, et d'autre part, promouvoir une société véritablement égalitaire. De ce fait, elles peuvent dans leurs domaines de compétence et en coopération avec l'ensemble des actrices et acteurs locaux, non seulement entreprendre des actions concrètes en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes mais aussi avoir un impact déterminant sur la vie quotidienne des populations.

Un chantier en cours

Or, la ville égalitaire n'existe que sur le papier. La Ville de Genève n'échappe pas à la règle. A titre d'exemple, au sein de l'administration municipale, seulement 28% de cadres dirigeant-e-s sont des femmes. C'est pourquoi, forte de ce constat et conformément à mes engagements de campagne, j'ai décidé de proposer, pour début 2009, un plan de mesures visant à une application concrète de l'égalité dans la commune. Le chantier est vaste mais certains points peuvent, d'ores et déjà, être esquissés.

L'administration communale

Notre administration doit être exemplaire. Pour ce faire, l'automne 2008 sera consacré à réaliser un état des lieux qui permettra de mettre en œuvre une stratégie, de définir les objectifs à atteindre, et à terme d'effectuer un suivi de la politique menée.

Des politiques publiques

Mais la Ville de Genève n'est pas qu'une employeuse. Elle a également les moyens de favoriser l'égalité entre les femmes et les hommes pour l'ensemble de la population communale. La politique de la petite enfance réalisée par notre camarade Manuel Tornare en est un exemple. Il ne peut cependant nous suffire. D'autres

politiques publiques doivent être élaborées. Dans ce cadre, la GIM peut s'avérer un outil capital. Les femmes et les hommes ont, en effet, souvent des besoins spécifiques et distincts en matière de logement. Les femmes disposent de moins de ressources financières que les hommes. Elles ont, de ce fait, besoin de logements correspondant à leurs moyens. De plus, elles sont à la tête de la plupart des familles monoparentales. A ce titre, elles ont la nécessité d'accéder aux logements sociaux. Ainsi, il convient de fournir ou promouvoir, pour le plus grand nombre, l'accès à un logement de niveau et de dimension adéquats. La commune se doit d'intervenir sur le prix et sur l'accès aux logements pour rendre ceux-ci accessibles à celles qui ne disposent pas de ressources financières et sociales suffisantes.

Des bonnes intentions aux résultats concrets

Pour réussir la mise en œuvre d'une po-



© graphisme: atelierssud.ch

litique d'égalité entre les hommes et les femmes, notre commune doit se doter de moyens financiers et humains. Il est temps de passer de la parole aux actes. Si de mon côté je suis déterminée à entamer ce chantier, je souhaite pouvoir compter sur la mobilisation de chacune et de chacun, et notamment du mouvement socialiste et du mouvement féministe.

Favoriser l'égalité des genres

Une véritable politique de la famille

Toutes les statistiques le prouvent, notre société a énormément évolué ces dernières décennies dans le domaine de la famille et c'est une bonne nouvelle.

Manuel Tornare,
conseiller administratif

Cette évolution est aujourd'hui marquée par le travail des deux parents. En effet, trois quarts des femmes habitant à Genève ont aujourd'hui une activité professionnelle, souvent à temps partiel. Pour favoriser cette égalité des genres dans la vie familiale et professionnelle, les collectivités publiques ont un rôle très important à jouer. Nous devons développer des prestations qui permettent aux femmes de mener en parallèle une vie de famille et une vie professionnelle.

Les socialistes développent une véritable politique sociale pour les familles

Voilà plus de huit ans que je m'y attelle à la tête du Département de la cohésion sociale, de la jeunesse et des sports. Nous concentrons nos efforts sur le développement et le renforcement de politiques publiques, axées sur la famille, l'enfance et la petite enfance.

Mettre en œuvre une véritable politique familiale, c'est bien sûr, donner la possibilité

aux parents de faire garder leurs petits enfants lorsqu'ils exercent leur activité professionnelle. Depuis plus de huit ans, nous menons cette politique de manière efficace. En effet, le budget est passé de 31 millions en 1999 à près de 70 millions en 2008. 1100 places de crèches ont été créées, permettant d'accueillir 1700 enfants de plus (1 place = 1,5 à 2 enfants). Le taux de satisfaction de la demande est passé de 31 % à 62 %. En 2008, plus de 6000 enfants fréquentent les institutions subventionnées par la Ville de Genève.

Nous allons continuer l'effort fourni en matière de petite enfance et poursuivre le développement de l'offre de place pour que d'ici 2014-2015, une place soit assurée à tous les parents qui en font la demande. Nous poursuivons également la mise en œuvre de la municipalisation de la petite enfance dont le principe a été accepté l'année passée par le Conseil municipal à une large majorité.

Pour que la scolarité ne devienne pas un casse-tête pour les parents

Une fois l'âge de la crèche dépassé,



© jfir

l'enfant commence l'école et le casse tête des parents devient encore plus grand. Comment avoir une activité professionnelle soutenue, s'il faut amener les enfants à l'école à 9h, les chercher à 11h30 pour les faire manger, les ramener à 14h pour l'après-midi qui se termine vers 16h30? Là encore, les collectivités publiques doivent développer des prestations de qualité pour soutenir les parents.

Nous proposons une offre importante de prise en charge des enfants en dehors du temps scolaire (en collaboration avec le réseau associatif actif autour de l'école). Pendant la période de midi, plus de 4000 repas par jour sont servis dans les 40 restaurants scolaires de la Ville de Genève. Après l'école, les enfants sont encadrés par des animatrices et animateurs du parascolaire.

Le sport et les jeux, vecteurs d'épanouissement

On sait que les enfants d'aujourd'hui mangent trop et ne bougent pas assez. Le sport compte donc au nombre des bonnes habitudes à prendre, ou à reprendre. C'est pour cela que nous voulons mettre sur pied des activités « Sports et Animations » après l'école. Dès la rentrée scolaire 2008, la Ville de Genève va enrichir l'offre du parascolaire dans ce sens. L'offre des ludothèques a également été élargie et certaines se sont professionnalisées, d'autres le seront à l'avenir.

Bref, ces exemples nous montrent que mettre en œuvre des politiques favorisant l'égalité des genres demande une véritable volonté politique et des budgets conséquents. L'égalité des genres est à ce prix, nous devons absolument la soutenir.

Histoire de femmes

Être femme à Genève au temps de Calvin

Le chemin vers l'égalité a été long et semé d'embûches, il est encore loin d'être réalisé à l'échelle du monde et toujours susceptible de retours en arrière. Qu'en était-il dans notre ville à la sortie du Moyen Age et jusqu'au début du XVIIe siècle ? Quelques éléments pour alimenter votre réflexion...

Isabelle Brunier,
historienne

Face à la justice

S'il est un domaine dans lequel l'inégalité était vraiment criante, c'est bien celui de la justice ! Il est patent qu'à crime ou délit égal, les femmes étaient beaucoup plus sévèrement punies. Le délit où l'égalité dans la faute est le plus parlant, et donc l'inégalité de traitement la plus injuste, est celui de la paillardise ou de l'adultère. Surpris et jugé en raison de relations sexuelles sans avoir passé par la case mariage, ou de relations extra-conjugales, un homme était généralement puni par trois à six jours de prison au pain et à l'eau. La femme, elle, subissait le bannissement perpétuel de la ville, ce qui signifiait la plupart du temps des conditions de vie misérables, loin des siens... Il est vrai que parfois, le mari cocufié était également banni !



DR

Les nourrices, profession à l'évidence exclusivement féminine, exerçaient sans le savoir un métier à risque. En effet, les registres abondent de cas de bébés en bas âge qui mouraient, soi-disant étouffés ou écrasés par leurs nourrices, dans le lit qu'ils partageaient avec elles. Il devait vraisemblablement s'agir de cas de morts subites du nouveau-né, fréquentes à une époque où accoucher représentait de toute façon un acte périlleux pour les mères et leurs petits. Un certain doute quant à l'intention

de donner la mort devait néanmoins subsister et si les autorités décidaient de punir ces femmes par le bannissement, on observe tout de même une relative indulgence, particulièrement à l'égard des mères, qui échappaient au châtement.

Le choix de l'époux

On a peine à imaginer que les mœurs de la Genève du XVIe siècle pouvaient ressembler, par certains aspects, aux pratiques encore en vigueur actuellement dans des pays musulmans ou animistes traditionalistes. Même s'ils sont rares, on trouve quelques cas de jeunes filles enlevées et mariées loin de la ville...les registres ne nous disent pas si le ravisseur avait en fait organisé le rapt avec la donzelle, ravie ! Des cas d'enfants mariés à l'âge de 10 ou 12 ans survenaient, surtout à la campagne. Jean Calvin lui-même intervint sur le sujet en vue d'interdire ces pratiques, en imposant comme limite d'âge pour la jeune fille qu'elle ait été admise à recevoir la Sainte Cène et par là-même ait démontré sa capacité de « jugement »... Comme dans toutes les sociétés anciennes, le mariage avait pour but principal la procréation. Dans ce contexte, une femme âgée de 45 ans, par exemple, n'obtint pas l'autorisation d'épouser un homme de 27 ans, alors que la situation inverse était plus communément admise. Seule avancée en la matière, le droit de divorcer fut accordé au XVIe siècle à Genève.

Des conditions d'existence menacées

Les femmes qui devaient assurer leur subsistance et celle de leurs enfants (célibataires, abandonnées, veuves) affrontaient souvent un ostracisme purement machiste. Ainsi, en 1560, on interdit aux boulangères de faire le pain, « parce qu'elles ne sauraient s'en mêler aussi honnêtement que les hommes ». De même, en vue de lutter contre le trop grand nombre de tavernes et auberges, les autorités supprimèrent purement et simplement celles qui étaient tenues par des femmes ! Quant aux salaires, un manoeuvre sur les chantiers de fortification gagnait exactement le double de sa collègue féminine, dans un domaine où elles étaient nombreuses à tenter de gagner leur vie. L'Histoire genevoise a réservé cependant une revanche aux femmes... en effet, quatre siècles après, dame Piaget et surtout dame Royaume sont sans doute les héroïnes les plus connues de l'Escalade !

Femmes et hommes

Un modèle de mixité ?

Quand on regarde d'anciennes photographies d'école, la première chose qui frappe est que les filles sont avec les filles et les garçons avec les garçons, jusqu'au maître de classe qui, bien souvent, est du même sexe que ses élèves.

Corinne et
Martine Chaponnière *

C'est ainsi qu'on mesure l'extraordinaire révolution qui s'est produite, en quelques décennies à peine, dans la société et dans les esprits. Avant, la règle était de séparer les sexes, et aujourd'hui la règle est de les mélanger. C'est pas Copernic, mais presque.

Une évidence ?

Même si elle apparaît aujourd'hui comme une évidence, la mixité n'est ni naturelle, ni définitive. D'abord, elle

a une histoire qui remonte à la Renaissance. Avec l'introduction progressive des « bonnes manières » dans la société, la civilisation des mœurs a eu pour effet positif de protéger les femmes de la brutalité des hommes, désormais condamnés par la « bienséance » à faire preuve de respect et de retenue à leur égard. Cette civilité nouvelle implique également que les rapports de force soient remplacés par des rapports plus égalitaires, du moins dans le contexte des relations sociales ou mondaines. La civilité et l'égalité, même toute relative, entre les sexes, ont donc été les premières conditions indispensables de la mixité.

Dans les siècles qui suivent, des pionnières courageuses (et quelques hommes) revendiqueront une place plus grande des femmes dans des domaines réservés depuis toujours aux hommes : la politique, l'université, le barreau, la médecine. Peu à peu, et toujours après des combats acharnés, les portes s'ouvrent les unes après les autres, jusqu'à l'école qui, contrairement aux autres domaines, met fin à la ségrégation des sexes en douceur et sans crier gare, au cours des années 70. Pour leurs écoles ou pour leur clergé, ce sont les institutions religieuses qui restent aujourd'hui les plus récalcitrantes à la mixité, qu'elles soient catholiques, orthodoxes, juives ou musulmanes. La laïcité se révèle donc un autre facteur déterminant d'une société mixte.

La mixité, garante de liberté

Aujourd'hui cependant, on voit apparaître quelques remises en cause du principe de la mixité. Aux Etats-Unis, le gouvernement a levé l'obligation de la mixité à l'école en 2002, en s'appuyant sur des études qui montraient que les performances scolaires des deux sexes sont meilleures lorsqu'ils sont séparés, et surtout qu'il fallait protéger les filles des violences de garçons. Simultanément, des voix se sont élevées au Canada pour protester contre les piètres résultats scolaires des garçons, en se



DR - www.aspasie.ch

demandant si l'école n'était pas trop « formatée » pour les filles, et s'il ne fallait pas reformuler des enseignements distincts. En Europe enfin, on constate dans les « quartiers » ou les « banlieues » des grandes villes une régression dans la définition des rôles sexuels qui confine les filles dans des zones bien délimitées – espace familial, domestique ou professionnel – au nom de la sauvegarde tyrannique de leur « réputation ». Au sein des communautés immigrées, des jeunes femmes poussent régulièrement des cris d'alarme et des appels au secours sur cette disparition progressive des espaces de mixité, et donc de leur liberté individuelle. En effet, leur situation montre avec une netteté douloureuse à quel point la mixité est garante de liberté – de sortir, de se promener, de choisir ses fréquentations et son mode de vie.

Les conquêtes de la mixité, un exemple pour les combats qui s'annoncent aujourd'hui

Ce que révèle clairement son histoire, c'est que la mixité a toujours été civilisatrice. Pourquoi ? Parce que la mixité implique le partage du pouvoir, du travail, et des espaces qui leur sont attachés, ce qui oblige à faire de la place à l'autre. Parce que la mixité implique l'inadéquation de la force physique pour régler les modalités de ce partage. Parce que la mixité postule la disjonction mentale de la différence et de l'inégalité. Parce que la mixité, enfin, garantit la liberté de choix des hommes et des femmes dans leurs options personnelles et professionnelles. Cela dit, même avec lenteur et difficulté, la réalisation de la mixité s'est faite dans notre société sans trop de dégâts et d'effets pervers. Ce qu'on peut espérer, c'est que cette mixité entre hommes et femmes et entre garçons et filles serve de modèle, pourquoi pas, à d'autres mixités plus problématiques aujourd'hui.

Les femmes et le socialisme

Politique de l'égalité : les Socialistes à l'œuvre

Depuis sa naissance, le Parti socialiste suisse s'engage, souvent à contre-courant, pour l'égalité entre femmes et hommes. Ses objectifs : améliorer la représentation politique des femmes et mettre en œuvre l'égalité dans tous les domaines de la vie. Bilan des victoires obtenues et des défis à venir.

Maria Roth-Bernasconi,
conseillère nationale,
co-présidente des Femmes
socialistes suisses

Le Parti socialiste s'est toujours battu pour l'égalité entre femmes et hommes. L'égalité des droits, d'abord : le PSS fut le premier parti du pays à revendiquer le suffrage féminin, et les femmes socialistes sont à l'origine de l'inscription de l'égalité dans la Constitution. L'égalité dans les faits, aussi. Le PS est un moteur pour la promotion des femmes en politique : à Genève, 110 mandats au Grand Conseil ont été occupés par des femmes socialistes, faisant du PSG le premier parti du canton en matière de représentation féminine. Et la grève des femmes, mise sur pied par Christiane Brunner, a mené à l'adoption de la Loi sur l'égalité (LEg).

Le sac et la banderole

Christiane Brunner n'est pas la seule à avoir mis son énergie au service de l'égalité, à contre-courant d'une rivière qui coule depuis toujours dans le sens de

la domination masculine. A ses côtés, d'autres pionnières, comme Amélia Christinat, première socialiste genevoise à siéger, dès 1978, au Conseil national, que j'avais rencontrée, très admirative, derrière une banderole, lors d'une manifestation. Autres modèles pour les élues socialistes d'aujourd'hui : Jacqueline Berenstein-Wavre, Claire Torracinta-Pache (ma première cheffe de groupe au Grand Conseil), Micheline Calmy-Rey ou encore Ruth Dreifuss. S'il est vrai qu'être femme n'est pas un programme politique, toutes ces politiciennes se sont engagées pour des causes féministes, du droit à l'avortement au congé maternité, obtenu en version modeste après 60 ans de lutte !

Des chiffres...

Ces acquis à la force du poing et ces parcours de combattantes permettent, aujourd'hui, de poser un constat optimiste : en Suisse, 59% des femmes ont une activité professionnelle, et elles sont de plus en plus nombreuses en politique. Au Parlement fédéral, un quart des sièges est féminin, le PSS comptant près de

49% de femmes au sein de sa députation. A Genève, le Grand Conseil comprend 31% d'élues, les Socialistes dénombant 58% de représentantes féminines. Et le Conseil municipal affiche un nombre record de 56% de femmes, largement imputable à sa majorité de gauche : le PS, qui est le plus grand groupe, compte ainsi 9 femmes sur 17 élu-e-s. Si le nombre de femmes est toujours moindre et plus instable au sein des exécutifs, on ne peut que se réjouir de la quasi-parité atteinte au Conseil fédéral !



© atelierssud.ch

... et des actes !

Les chiffres le montrent : au-delà des belles paroles, les partis de gauche présentent et font élire plus de femmes que les partis de droite. Lesquelles femmes de gauche se battent pour mettre en œuvre la politique de l'égalité. Par exemple, au plan fédéral, les parlementaires socialistes

ont déposé le 8 mars 2006 un bouquet d'interventions pour la mise en œuvre concrète de la LEg. Nous sommes aussi à l'origine de projets visant à réaliser l'égalité salariale et à faciliter la conciliation des vies. Je m'engage en particulier contre les violences faites aux femmes, notamment pour prévenir et réprimer les mutilations sexuelles.

Dans le sens de la rivière

La majorité de droite et la montée de l'UDC - championne de l'inégalité - contribuent à l'expliquer : la représentation politique des femmes stagne et l'égalité réelle est en peine. Pour améliorer la représentation des femmes, le PS doit continuer à promouvoir l'égalité en son sein (structure spécifique des Femmes socialistes, quotas de listes comme au PSG, élection de femmes aux postes clés du parti, etc.) et à encourager les mesures positives, malgré toutes les réticences.

A la fois conséquence et condition de la représentation politique des femmes, l'ancrage de l'égalité dans la vie de tous les jours implique, pour les Socialistes, de continuer à défendre les dossiers spécifiques et, au-delà, d'intégrer le genre à tous les domaines politiques, de l'AVS à la fiscalité, en passant par le droit des migrant-e-s. Bref, il s'agit de faire couler l'égalité dans le sens de la rivière.

Prévalence du genre avant tout ?

Sous couvert de parité et quotas, on formate les sociétés..

Est-ce que la recherche d'un accès équilibré des femmes et des hommes aux responsabilités, qui est louable en soi, doit faire prévaloir la considération du sexe sur celle des capacités de chacun-e et de l'utilité commune.

Alberto Velasco,
député socialiste

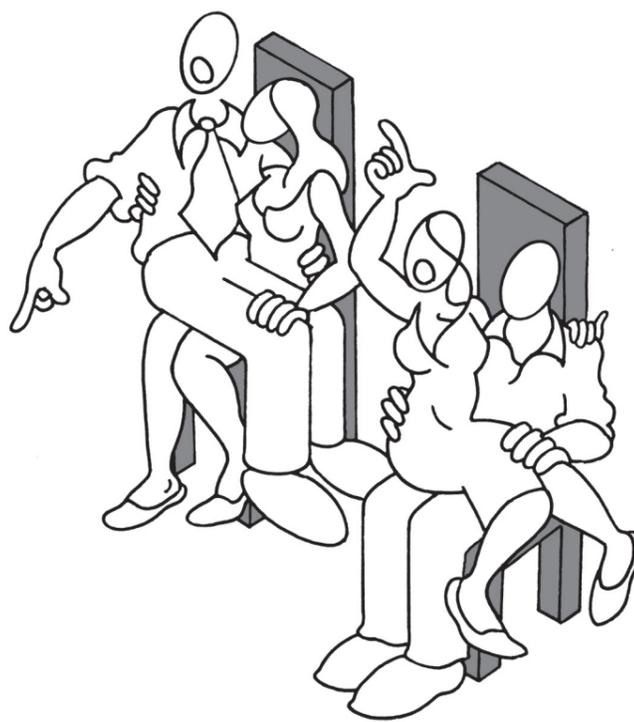
Accès égal à l'élection et parité économique

La loi doit favoriser l'égal accès des hommes et des femmes aux mandats électoraux et fonctions électives et cette considération est satisfaite aujourd'hui soit au niveau constitutionnel ou même des lois d'application. Par contre, la parité économique reste très en deçà en dépit des déclarations des acteurs économiques. Et c'est là le véritable combat contre l'injustice touchant l'égalité entre les femmes et hommes. Par exemple, s'agissant des mandats électoraux, on a beau appliquer quotas, règles de parité et autres cautèles, si l'on n'aménage pas les horaires de travail des parlements et qu'on ne met pas en place des crèches et des indemnités pour faciliter la pratique des mandats par les élu-e-s, la mixité égalitaire sera un vœu pieux. C'est d'ailleurs significatif de constater qu'une proposition du groupe des Verts au Grand Conseil d'aménager les horaires pour les femmes et la création d'une crèche ne trouva pas grâce chez les femmes de droite. Car la parité n'est pas gage d'un

parlement progressiste, il arrive aux femmes d'être tout aussi réactionnaires que les hommes. C'est donc un partage de pouvoir non pas entre catégories sociales plus ou moins discriminées, mais simplement entre des sexes différents.

Discrimination et libre choix des citoyen-ne-s

Mettre les conditions pour que les discriminations disparaissent, et pas seulement celles concernant le sexe, est une obligation pour nous socialistes. Mais établir des règles qui contreviennent au libre choix des citoyens et citoyennes, au principe d'universalité, c'est non seulement limiter leurs libertés, mais c'est aussi catégoriser la société. C'est préétablir des choix et les votes au détriment du libre choix de toute assemblée. Ainsi, nous savons déjà que ce sera une femme qui accompagnera Charles Beer lors des prochaines élections au Conseil d'Etat, quelques soient les compétences de l'autre sexe ! Et nous savons déjà que ce sera un homme qui accompagnera Sandrine Salerno à la prochaine élection du Conseil administratif, quelques soient les compétences des femmes candidates.



© aloys

Jusqu'où formater la société ?

Dans le même état d'esprit, et pour cause de parité, le Conseil municipal de la Ville de Genève a une majorité de femmes élues. Devons-nous donc faire en sorte que certaines femmes quittent le Conseil afin de sauvegarder ce grand principe humaniste qu'est la parité ? Il en va de même pour la fraction socialiste au Grand Conseil !

Un jour viendra où un esprit « éclairé » définira la société des femmes et celle des

hommes et par conséquent la république des femmes et celle des hommes avec comme objectif suprême : la suppression de la parité !

Arrêtons de formater la société et laissons libre court à l'expression démocratique et, si demain, il devait y avoir des législatifs ou exécutifs avec 90 % de femmes, et bien ce serait le résultat du libre choix des électeurs et électrices. Pourcentage qu'il serait malvenu de contester, au nom du sacro-saint principe de la parité.

Le système de représentation serait-il masculin de bout en bout ?

« Troubles dans le genre » !

Grand angle vous présente le livre « Gender Trouble » de Judith Butler. La philosophe critique la conception de Simone de Beauvoir pour qui le féminin est l'autre du masculin, une conception qui ne conteste pas le système idéologique dans lequel le masculin est associé aux valeurs positives (l'esprit, la force, la clarté, etc.). Elle critique aussi la conception de Luce Irigaray pour qui le féminin est ce qui ne peut se dire en aucune langue, attendu que le système de représentation est masculin de bout en bout. Pour Butler, le genre est performatif, ce qui signifie qu'il n'est rien d'autre que le processus qui lui donne sa contenance; il est un devenir du corps en tant que le corps est ce qui peut résister aux injonctions du pouvoir. Ainsi, il est plus efficace politiquement, selon Butler, de mettre en question les catégories dans lesquelles s'inscrit une lutte, plutôt que vouloir incarner une identité qui est déjà prescrite par le système que l'on veut contester. (Stefan Kristensen)

Génération du genre, Génération troublée

Sylvain Thévoz. L'interrogation sur la pertinence des quotas posée récemment en politique nous oblige à revisiter la question des genres. Le trouble autour des quotas, de leur pertinence et de ce qu'ils signifient, questionne la nature de la politique de genre que nous souhaitons réaliser, et à travers elle, la compréhension que nous souhaitons en donner. L'aspect positif de l'outil des quotas est qu'il reconnaît implicitement qu'il y a des manières de faire de la politique qui ne sont pas identiques suivant le genre. Il permet une visibilité certaine des femmes en politique, mais parvient-il à servir autre chose qu'une politique de sexe, la mise en vitrine marketing d'une femme ou d'une autre au profit d'un parti ?

Hommes et femmes: des catégories politiques construites

Les études genre ont montré que le lien genre-sexe univoque ne tient plus. Il est à comprendre suivant de nouveaux paradigmes. Il ne suffit pas d'être femme pour être féministe, ni homme pour ne pas l'être. L'appartenance à un sexe ne dit rien de celle à un genre, ni des valeurs qui y sont culturellement accolées. Pour Judith Butler, « le genre est moins la construction sociale de la différence des sexes qu'une façon de signifier les rapports de pouvoir ». Il faut l'entendre dans l'affirmation qu'hommes et femmes sont des catégories politiques construites. Le langage, les structures sociales, sont imprégnés et saturés d'un héritage patriarcal, phallogocentrique. Mais pour le profit de quels groupes, au détriment de quels autres ?

L'outil des quotas, s'il permet une visibilité et une entrée des femmes dans l'arène politique, limite aussi ce gain en primant l'appartenance à un sexe plutôt que le déploiement de compétences, réduisant à la catégorie femme une personne qui la dépasse. Derrière cette question, il y a celle de découvrir, pour chacun, ce qu'être homme ou femme signifie. C'est donc au rapport avec le réel et de la réalité de ce réel-là à partir de l'irréalité éventuelle de notre rapport à notre propre genre, que notre désir d'appartenance et d'identité est interrogé.

On ne devient jamais tout à fait femme

La célèbre phrase de Simone de Beauvoir, « on ne naît pas femme, on le devient », ou d'Aragon : « la femme est l'avenir de l'homme », sont des propositions qui assignent à l'appartenance à un genre défini comme unitaire, et dont le possible est encore défini par le sexe dominant. Dans cette visée,

la femme, même émancipée, ne peut être que l'autre de l'homme, et donc autre que ce qu'elle pourrait véritablement être.

Pour Judith Butler, que l'on naisse femme ou pas, on ne le devient jamais tout à fait. Quelque chose échappe qui n'est ni de l'homme ni de la femme, et nous oblige à nous interroger sur le contenu



contraignant de ces catégories. Etre véritablement femme, en ce sens, serait peut-être de ne plus l'être !

Une conscience engagée pour un véritable progrès social

Quel espace est ouvert au niveau politique pour ceux et celles dont les pratiques sexuelles ne sont pas en adéquation avec leur genre? Homosexuels, trans-genres, etc., dont la visibilité en tant que groupe est restreinte? Quel outil repenser qui permette non pas d'obtenir plus de femmes en politique mais un plus de politique en faveur des femmes, et des groupes porteurs d'identités marginalisées? Cette tâche ne relève pas d'un sexe ou de l'autre, et ne dépend pas de l'outil des quotas ou non, mais d'une volonté et d'une conscience engagée pour un véritable progrès social.

LIRE BUTLER

Judith Butler (1956) est une philosophe américaine qui se trouve à l'origine des débats contemporains dans la pensée féministe dans la mesure où elle a tenté de déconstruire les limites entre les genres et de repenser les rapports de la pensée et de l'action politique. Son premier grand livre, *Gender Trouble*, publié en 1991, a été suivi par d'autres, dont *Bodies that Matter* (1993), *Excitable Speech* (1997), *The Psychic Life of Power* (1997) et plus récemment *Undoing Gender* (2004) et *Who sings the Nation-State?* (2007).

Elle est, après Simone de Beauvoir (1908-1986) et Luce Irigaray (1930), la troisième grande théoricienne du féminisme et aucun débat sérieux sur l'égalité, le genre et en général la politique féministe ne devrait faire l'économie d'une confrontation avec sa stratégie de pensée. Depuis quelques années, ses livres sont traduits en français.

Au-delà des sexes : être quelqu'un, être personne

Jannick Frigenti-Empaña. Si l'on peut dire avec Judith Butler que « définir une identité dans les termes culturellement disponibles revient à poser une définition qui exclut à l'avance la possibilité que de nouveaux concepts de l'identité émergent dans l'action politique », alors on peut tenter de rediscuter la question des quotas féminins. En effet le quota

Non pas parler de femmes et d'hommes mais de personnes

Comment en sortir? Et si l'on suivait Butler? Si l'on sortait du déterminisme culturel des genres, que l'on remaniait les définitions et qu'on laissait ainsi à de nouveaux concepts identitaires la place d'émerger? Pourrait-on enfin s'imaginer parler non pas de femmes et d'hommes mais de personnes? Comment ce nouveau concept, celui d'une personne sans genre mais non sans sexe peut-il apporter une solution sur les lieux d'action souvent abandonnés par les femmes et squattés par les hommes? Avoir à faire à une personne et non pas à un genre qui véhicule son lot de schémas en termes de qualités/défauts attribués au genre féminin et/ou masculin permettrait de repenser et de redéployer des thématiques de société, et en particulier le thème du temps.

Casser le carcan féminin en passant par la libération du temps

Casser le carcan féminin en passant par la libération du temps, et principalement la libération du temps masculin, ouvrirait l'accès au politique de toute personne désireuse de s'investir. En effet, au lieu de s'appesantir sur le genre qui détermine, il faut tourner son regard vers le temps et la façon dont on en dispose pour le travail, la famille et les loisirs. Il est nécessaire d'observer la presque absence d'emplois à temps partiel proposés aux hommes. Prendre conscience que ce qui lie le plus les hommes et les femmes à leur genre, c'est la distribution du temps de travail et en particulier de l'emploi à responsabilités. Si le travail et la famille n'étaient pas pensés en termes de disponibilité masculine/féminine, mais en termes de disponibilité de personne, alors la question du quota ne se poserait peut-être plus.

L'outil des quotas ne joue plus qu'en faveur d'une minorité

Or si l'outil des quotas a encore une pertinence, celle-ci est de plus en plus limitée puisqu'elle ne joue plus qu'en faveur d'une minorité, celle qui a déjà pu ou su s'affranchir des contraintes du temps et de l'argent. Ce qui apparaît urgent aujourd'hui, c'est d'autoriser un nombre plus large de personnes à s'engager, et pour cela, avant même de se poser la question des quotas, d'interroger la capacité de chacun de trouver des aménagements dans sa vie pour se consacrer à la chose publique, d'accéder aux lieux de l'action et prendre la parole dans la polis, la cité.



© Félicien Mazzola

Nommer, prévenir et réagir

Les 25 ans de l'association Aspaspie

ASPASIE - dont le nom vient de celui d'une courtisane de la Grèce antique qui, par ses qualités intellectuelles avait acquis le respect, puis été la compagne de Périclès - est une association de solidarité et d'entraide créée à Genève en 1982, par et pour des prostitué-e-s.

**Propos recueillis par
Causes Communes**

**Comment est née l'association
Aspaspie?**

Marie-Jo Glardon: Partie d'un noyau de personnes de bonne volonté et d'un tout petit budget, l'association est devenue une référence incontournable pour traiter de la question de la prostitution, que ce soit dans la presse, la recherche, les politiques publiques. Au fil des ans, l'association a mis en place des programmes pour aborder les difficultés particulières liées à l'intégration des personnes migrantes et en général à des situations de précarité et de vulnérabilité qui touchent le milieu du travail du sexe.

Pourquoi un service social de prévention et d'accueil spécifiquement consacré à la problématique de la prostitution ?

M.-J.G.: Parce que les préjugés et les fantasmes qui tournent autour du travail du sexe empêchent qu'une véritable relation de confiance puisse s'installer entre une personne prostituée et les services médicaux, sociaux, citoyens s'adressant à Monsieur et Madame tout le monde. Grâce à cet espace de parole et d'écoute réservé aux personnes prostituées, les femmes, hommes et personnes transsexuelles du « monde de la nuit » disposent d'un espace pour se donner des forces, apprendre à se défendre et à se protéger dans un secteur où il est préférable d'être solide pour tenir le coup. L'association offre donc des informations et des consultations ayant pour but de réduire les risques de santé, d'exclusion, de discrimination, de violences, liées à la pratique de la prostitution. ASPASIE propose une permanence l'après-midi, un accueil de nuit dans la rue, des visites régulières de prévention dans les salons, les bars et les cabarets, un point de contact avec la prostitution masculine. Ce lieu est là pour faire circuler l'information et appuyer les personnes prostituées dans leur projet de vie, les aider à faire le point sans décider à leur place, et donc en acceptant aussi leur décision de vivre de la prostitution, même si c'est difficile.

Quels sont les objectifs d'Aspaspie?

M.-J.G.: Tout d'abord réduire les risques liés à la pratique de la prostitution : la stigmatisation, l'exclusion, les dépendances ou la violence. Développer également des approches communautaires, prévenir la propagation des maladies transmissibles, promouvoir la santé. Et enfin, soutenir les personnes dans leur projet de vie, tout en combattant les préjugés, les abus et l'ignorance en matière de travail du sexe.

Quelle est la situation de la prostitution à Genève?

M.-J.G.: Dans le canton de Genève,

on peut affirmer qu'en majorité, les personnes travailleuses du sexe ne sont pas victimes d'exploitation sexuelle ni de traite. Par contre, elles ont besoin de soutien pour se renforcer et s'imposer dans leur capacité de négociation face à leurs clients, leurs employeurs, leurs agents, leurs logeurs, leurs annonceurs. En cas de conflits et d'atteintes à leurs droits, elles doivent pouvoir recourir à une justice et à une police qui les respectent, et traitent leurs plaintes en appliquant la loi sans banaliser les délits qui sont commis à leur rencontre (par exemple le viol de la part de clients, les contrats mensongers, l'usure, la tromperie, le harcèlement, le vol ou l'escroquerie). La discrimination envers le travail du sexe est profondément ancrée dans les mentalités, y compris dans les institutions sociales, policières et judiciaires. Il y a tout un travail de communication à faire pour obtenir que la justice et la police interviennent de manière adéquate dans les conflits liés au travail du sexe. A Genève, une commission pluridisciplinaire sur la prostitution convoquée par le Conseiller d'Etat en charge du Département des institutions, Laurent Moutinot, offre un espace de communication entre les services concernés et les associations. C'est une structure souple qui permet d'échanger des informations et des propositions dans le but de réguler et d'améliorer la répression des abus et le respect des droits dans le commerce du sexe. Elle permet de poser les points de confrontation entre les associations de soutien et les institutions de la justice, de la police et de l'administration chargées de contrôler le commerce du sexe. Il serait souhaitable que le statut de cette commission soit renforcé, pour que cet ajustement entre les autorités et les besoins des personnes concernées ait lieu de manière régulière et officialisée.

Comment est mis en oeuvre le travail de l'association? Notamment vis-à-vis de la violence?

M.-J.G.: Les autorités reconnaissent le caractère licite de la prostitution et sont conscientes que les travailleuses et travailleurs du sexe sont exposé-e-s à des risques particuliers liés à la précarité de leur situation – des personnes, migrantes pour la plupart, peu au clair sur leurs droits, ayant tendance à accepter des tarifs usagers pour les services qu'on leur propose, ou encore à se soumettre à des abus de la part de personnes en qui elles ont (mal) placé leur confiance. Le travail d'Aspaspie est orienté de manière à lutter contre les violences auxquelles sont exposées les personnes travailleuses du sexe et favoriser leur accès aux droits au même titre que celui des autres secteurs d'activité économique. Pour aider les équipes de prévention sur le terrain, Aspaspie a lancé un matériel de



ASPASIE a fêté ses 25 ans en rassemblant dans une publication jubilaire une série de textes issus du foisonnement associatif - nous sommes tous concerné-e-s par la prostitution ! Dans ce numéro spécial « MOT DE PASSE 25 ans » les lecteurs et lectrices rencontreront des femmes et des hommes qui en parlent à la première personne et sur tous les tons. Disponible à la permanence, pour la modeste somme de 5 francs.

sensibilisation destiné à NOMMER, PRÉVENIR ET RÉAGIR face aux violences et aux risques spécifiques menaçant l'intégrité des personnes travailleuses du sexe.

Que pensez-vous de l'idée de sensibiliser les hommes (grande majorité des clients) quant à la traite et à la prostitution?

M.-J.G.: Il arrive relativement souvent que des victimes de violences dans la prostitution soient aidées par un client qu'elles ont rencontré dans leur travail. Il existe un projet de prévention appelé

Don Juan qui fait office de plate-forme pour une pratique correcte du rapport sexuel tarifé.

Aspaspie participe à la campagne Euro 08 adressée au client par ce projet de l'Association suisse contre le sida qui distribuera cet été une carte postale du « client fairplay »: en plus des consignes de « safer sex », le message aborde la question du client qui se retrouve dans une situation où il estime que les femmes sont maltraitées: inutile de jouer à Rambo, conseille la carte: contactez les lieux de conseils de votre région sur le site www.don-juan.ch !

PERMANENCE ET INFORMATIONS

Lundi, jeudi et vendredi de 14 h à 17 h

- Présence et accueil de nuit dans la rue, visites de prévention sur les lieux de travail du sexe, prévention auprès des clients.
- Consultations de soutien et accompagnement psychosocial des personnes travailleuses du sexe qui en font la demande, et de toute personnes concernée par la prostitution.
- Information et ressources pour connaître le milieu, favoriser la prise de parole des personnes concernées, créer du lien avec l'opinion publique, la recherche et les politiques publiques.

Rue de Monthoux 36 - 1201 Genève, 022 732 68 28, www.aspaspie.ch

Maria Roth-Bernasconi

L'égalité à coeur

Socialiste depuis 1985, Maria Roth-Bernasconi est conseillère nationale et co-présidente des Femmes socialistes suisses. Causes communes vous propose un entretien autour de la cause des femmes, de l'engagement politique et du féminisme d'aujourd'hui.

Propos recueillis par
Virgine Keller

Comment est né ton engagement politique ?

Maria Roth-Bernasconi : Le sentiment d'injustice m'est venu dès l'enfance. J'ai grandi avec 2 frères et 2 sœurs et j'ai remarqué des différences de traitement : les garçons avaient plus de libertés, mes parents étaient plus sévères avec mes sœurs et moi. A 24 ans, j'ai fait un voyage au Pérou, sac au dos, avec mon copain de l'époque qui est devenu mon mari. J'ai été frappée par les inégalités évidentes entre les très riches et les très pauvres. Après avoir vu des mendiants devant une église pleine d'or, j'ai décidé de démissionner de l'Eglise catholique. Cette démission a été mon premier acte politique... Le deuxième choc a eu lieu à la naissance de mes enfants. Habitant en ville, j'ai été frappée par la pollution et le nombre de voitures. J'ai commencé à militer à l'ATE (Association Transport et Environnement), où j'ai ensuite travaillé.

Et ton engagement au parti socialiste ?

M. R.-B. : En 1985, l'extrême droite genevoise (Vigilance) a obtenu 19 sièges au Grand Conseil. J'ai alors compris qu'il fallait m'engager plus sérieusement pour vraiment changer les choses. J'ai hésité à rejoindre les Verts ou les Socialistes et j'ai choisi les Socialistes, car ils et elles sont plus engagé-e-s sur les questions d'intégration et de justice sociale. J'appartenais à la même section que Micheline Calmy-Rey, à Lancy : elle m'a prise sous son aile, m'a poussée à siéger au Comité directeur, puis m'a convaincue de me présenter au Grand Conseil. J'étais la plus jeune candidate sur la liste et j'ai été élue.

Tu es co-présidente des Femmes socialistes suisses. D'où vient ton engagement pour la défense des droits des femmes ?

M. R.-B. : Le 14 juin 1981, la Suisse a accepté d'inscrire dans sa Constitution l'égalité entre femmes et hommes, ma fille est née et je n'ai pas trouvé de place pour elle en crèche. Mon mari et moi-même souhaitions partager la prise en charge de notre famille mais, pour des raisons financières, c'est moi qui ai dû arrêter de travailler. J'ai ensuite repris des études de droit mais mon



DR

parcours m'a ouvert les yeux : les femmes représentent le plus grand groupe de la population qui subit des inégalités. Ma grand-mère était féministe : dans le canton d'Uri, elle s'est battue pour le droit de vote des femmes. Au parti socialiste, Micheline Calmy-Rey et Christiane Brunner ont éveillé ma conscience : c'est important, les modèles !

En tant que conseillère nationale socialiste, quels sont tes principaux combats au niveau fédéral ?

M. R.-B. : L'égalité est un thème transversal : mes combats traversent tous les domaines. Par exemple, dans le domaine de l'économie, je m'engage pour l'égalité salariale et, en matière de fiscalité, pour une imposition plus juste. J'ai longtemps travaillé dans le domaine de la formation au sein de la commission des sciences, de l'éducation et de la culture : là, je me suis battue avec mes camarades pour promouvoir l'égalité dans les programmes d'apprentissage et des HES. A la commission des institutions politiques, j'ai défendu la situation des femmes migrantes et revendiqué de meilleures conditions professionnelles pour les politicienne-s. Durant la présente législature, je siège à la commission de gestion. On y supervise la politique du personnel de la Confédération. De vrais changements apparaissent chez les responsables des ressources humaines. Ils et elles prennent enfin au sérieux le temps partiel pour les femmes comme pour les hommes et le congé paternité.

Comment arrives-tu à concilier vie professionnelle, famille et engagement politique ?

M. R.-B. : Le plus difficile a été de concilier mes différentes vies : au début de ma carrière politique, mon plus jeune enfant avait 5 ans... Je me souviens d'un collègue PDC avec moi en commission, qui avait 8 enfants et qui ne stressait pas quand on dépassait l'horaire prévu, alors que moi, je culpabilisais ! Heureusement, mon compagnon n'a jamais voulu se présenter aux élections... Il milite depuis toujours dans l'ombre, et il a assuré : j'ai fait mes études de droit pendant qu'il s'occupait des enfants, je travaillais tous les soirs. Au Conseil national, on est loin de sa maison. En 1995, mes enfants avaient 11 et 14 ans, je les «gérais» par téléphone... depuis Berne. Actuellement, j'ai quelques mandats, mais c'est mon activité politique qui me fait vivre.

Le parlement de milice montre ses limites, doit-on revaloriser la fonction politique ?

M. R.-B. : Je pense qu'on doit donner plus de moyens à la politique en général, au lieu de museler les politicien-ne-s, de les empêcher de faire campagne et d'étouffer le libre débat. C'est certainement là l'enjeu le plus important : donner de vrais moyens aux parlementaires pour qu'ils et elles accomplissent leur travail. A Genève, les horaires doivent absolument changer, et les rémunérations éventuellement revalorisées. Par exemple, pourquoi ne pas consacrer une journée entière par semaine au Grand Conseil, comme c'est le cas à Zurich... Actuellement, les séances se déroulent de 17h à 23h, le pire pour les mères et pères de famille !

Les Socialistes ont démontré leur capacité à intégrer les femmes et à les faire élire. Penses-tu que le parti socialiste a réglé la question de l'égalité en son sein ?

M. R.-B. : J'ai cru pendant longtemps qu'on avait réglé cette question, mais quand Micheline Calmy-Rey est partie au Conseil fédéral, j'ai vu que l'égalité au sein du PS n'était pas une évidence : le parti cantonal a présenté deux hommes au Conseil d'Etat et j'ai alors démissionné de la présidence du groupe égalité. Je trouve que, s'il y a deux

élu-e-s, il faut que ce soit, si possible, un homme et une femme. Autrement dit, qu'il y ait au minimum une femme... Ceci dit, cela ne me gênerait aucunement qu'il y ait un jour 7 conseillères fédérales !

Combien y a-t-il de femmes au Conseil national ?

M. R.-B. : Il y en a 59, soit environ 29% de femmes. Avec une collègue PDC lucernoise, je co-préside un groupe parlementaire de femmes, ouvert aux élues de tous les partis. Nous nous réunissons une fois par session. Sur des thèmes spécifiques, nous parvenons parfois à former des alliances. Les femmes radicales ne viennent hélas que très rarement, les PDC un peu plus souvent, les Vertes et les Socialistes viennent en masse et même Evelyne Widmer-Schlumpf nous a rejointes lors de notre dernière session.

Les socialistes genevois ont décidé de lancer une initiative pour soutenir les familles monoparentales (1 pension alimentaire sur 5 n'est pas versée en Suisse). Cette question est-elle abordée sur le plan fédéral ?

M. R.-B. : Les débats sur ce sujet tournent actuellement autour de la fiscalité. Les Socialistes ont demandé un plan d'action contre la pauvreté des familles nombreuses ou monoparentales, mais nous sommes malheureusement très minoritaires sur cette question. Cependant, suite à un postulat de la Commission de la sécurité sociale du Conseil national, l'Office fédéral des assurances sociales doit rendre d'ici 2010 un rapport sur l'introduction d'une législation fédérale sur l'avance et le recouvrement des pensions alimentaires.

En tant que conseillère nationale, quel regard portes-tu sur la politique cantonale ?

M. R.-B. : Genève est le canton le plus égalitaire de toute la Suisse : l'inégalité salariale est de 9% à Genève contre 20% en moyenne dans l'ensemble du pays. L'école à partir de 4 ans, les structures du parascolaire, l'énorme effort pour développer les crèches à Genève, notamment grâce à la politique menée par Manuel Tornare, sont des atouts uniques pour les femmes. A Genève, on a compris que la politique de l'égalité passe par des moyens, des lois et des structures !

L'égalité homme-femme

Un premier pas pour l'abolition de toute discrimination

Martine Sumi-Viret,
conseillère municipale

En 1910, l'Internationale socialiste des femmes lançait un appel à la paix. Le 8 mars 1911, la Journée internationale des femmes rassemblait un million d'ouvrières en Europe. Quelques jours plus tard, 140 femmes périssaient dans l'incendie d'une usine de textile à New York du fait des portes fermées de l'extérieur.

Ce drame allait galvaniser la révolte des femmes contre leurs conditions d'exploitation et leur exclusion de l'activité politique parlementaire. En 1913, partout dans

le monde, les femmes réclamaient le droit de vote. Ce 26 avril 2008, ce sont aussi des portes bloquées qui expliquent que 55 personnes soient mortes dans l'incendie «catastrophique» d'une usine de matelas à Casablanca. Un siècle plus tard, l'esclavage des femmes de New York s'est muté en un esclavage des hommes et des femmes et exporté vers le Maroc ! Comment ne pas sentir en nous, femmes et hommes, sourdre la révolte contre l'intolérable, l'inhumain ? Il y va de la survie de la dignité de l'Homme et du seul sens possible de ses droits.

Tout mouvement pour un changement de société - et cela plus encore pour le

mouvement féministe que pour tout autre car celui-ci a lieu tant dans la maison que dans la sphère marchande - se heurte à une très forte résistance. Ce n'est que grâce à des individus qui n'ont pas la langue dans leur poche que l'humanité progresse.

De nos jours, beaucoup d'acquis dans le domaine de l'égalité femme-homme nous paraissant aller de soi sont le résultat de leurs luttes. Les féministes actuel-le-s bataillent maintenant pour une égalité authentique beaucoup plus compliquée à atteindre que l'égalité formelle dont nous bénéficions aujourd'hui heureusement dans nos pays occidentaux.

Toutefois, cette lutte n'aura de portée et d'écho que si elle est martelée avec nos compagnons hommes et qu'elle vise à une reprise ferme du contrôle du capitalisme. Cette maîtrise, à reconquérir par nos structures politiques démocratiques, est la condition sine qua non d'une économie de marché respectueuse de l'humain, seule socialement capable de pourvoir au bien-être social et donc de réduire toutes les discriminations.

Femmes et hommes, repensons donc le monde mais ensemble et non plus en juxtaposition des rapports de genre, de classe, mais avec leur enchevêtrement et avec l'articulation du global et du local !